

Grands en Espagne qui en ayent iamais eu de semblable. On y apportoit des presens de tous les Royaumes, & de toutes les Prouinces, entre lesquels celuy que donna le Duc de Medina las Torres, fut estimé le plus beau; car sa valeur passoit 25000. escus.

D. Henry reçeut à Saragosse l'habit d'Alcantara avec vne Comanderie de dix mille escus. Il fut aussi declaré Gentilhomme de la Chambre du Roy, avec promesse d'auoir la Charge de President des Indes, que l'on ostoit au Comte de Castille, & tout cela pour mieux fa-

ciliter les moyens de le faire
Gouverneur du Prince.

Cependant la haine générale estoit si violente contre D. Henry, qui ne pût jamais oublier ses basses façons d'agir, que le Peuple disoit publiquement contre luy,

*Enriquez de dos Nombres y
dos Mugerres,*

*Hijo de dos Padres y de dos
Madres,*

*Valgate el Diablo el Hombre
que mas quisieres.*

Cette déclaration de Fils
postiche & de faux Mariage

despleût fort à la Maison du Marquis de Carpio , parce qu'elle fit perdre la succession du Comte au vray Heritier desia déclaré , qui estoit Don Louis de Haro Gentilhomme doüé d'un esprit tres grand & de qualitez tres releuées. Depuis la disgrace du Comte D. Henri a perdu le titre d'Excellence ; cette grande suite de flatteurs , & ce qui est de plus considerable , la bonne grace du Roy. Car c'est vne chose admirable de voir comme en vn instant il a changé de personnage, estant deuenü d'un Idole adoré vn homme de neant , &

mesprisé d'un chacun.

○ Tout le monde croit que le Connestable luy osterá sa Fille, en faisant declarer valable le premier Mariage.

○ On dit que le Connestable parlant sur ce sujet avec quelques Seigneurs de remarque; un d'entr'eux luy dit qu'il se donnaist bien de garde de tenter cette entreprise; parce que le premier Mariage venant à valider, il falloit par consequent que sa Fille fust declarée Adultere; à quoy il repartit; J'ayme mieux que D. Giouanna soit connuë pour ma Fille & pour Putain, que non pas pour

Chaste & Femme d'un tel homme.

Le meilleur de tous les effets que la disgrâce du Comte ait produits, c'est la forte application de S. M. aux affaires du Gouvernement. Car il demeure tous les iours trois & quatre heures entieres dans les Conseils, & veut connoistre toute chose. Aussi l'on fait plus d'expeditions en vn iour par l'ordre de S. M. que l'on n'en faisoit en vn an lors que le Comte estoit dans le Ministère. Outre cela on a suprimé toutes les Assemblées qui alteroient les Conseils: & la Dignité des

Conseillers presque abatuë re-
tourne maintenant dans son
premier estat.

L'on tient pour certain qu'on
demande à Leganez & à Mon-
terey, qu'ils ayent à rendre
leurs comptes; le premier de
14. millions qu'il a tirez de
l'Estat de Milan, & le second
de 4. millions qu'il a despensez
sans aucun fruit l'année passée
dans l'Estramadure, où il estoit
General d'une Armée qui ne fit
rien.

On osterá aussi le Gouverne-
ment de Naples au Duc de
Medina las Torres, pour le
donner au Marquis de los Ve-

du Comte d'Olivares. 157.
lez ; Et ainsi peu à peu les
Esleuz du Fauory deuiendront
les Reprouuez du Roy.

De Madrid le 28. Ianuier 1643.

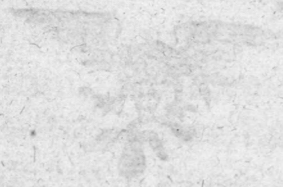
F I N.



Los señores de la Real Audiencia de
la Ciudad de Mexico
En virtud de lo que el Sr. D. Juan de
Caceres, Fiscal de la Real Audiencia
de Mexico, ha representado a V. S.
que el Sr. D. Juan de Caceres, Fiscal
de la Real Audiencia de Mexico, ha
representado a V. S. que el Sr. D. Juan
de Caceres, Fiscal de la Real Audiencia
de Mexico, ha representado a V. S.

que el Sr. D. Juan de Caceres, Fiscal
de la Real Audiencia de Mexico, ha
representado a V. S. que el Sr. D. Juan
de Caceres, Fiscal de la Real Audiencia
de Mexico, ha representado a V. S.

En fe de lo qual
Yo el Sr. D. Juan de Caceres, Fiscal
de la Real Audiencia de Mexico, he
firmado y sellado en la Ciudad de
Mexico a los 15 dias del mes de
Agosto de 1788.





Permission d'Imprimer.

IL est permis à Augustin Courbé
Marchand Libraire à Paris, & Im-
primeur ordinaire de Monseigneur
le Duc d'Orleans, d'imprimer ou faire
imprimer, vendre & debiter, vn Liure in-
titulé *Relation de ce qui s'est passé en Es-
pagne, en la Disgrace du Comte-Duc d'Oli-
uarez, Traduite d'Italien en François*: Et
deffences sont faites à tous autres Impri-
meurs & Libraires de le faire imprimer ny
contrefaire, à peine de confiscation des
Exemplaires contrefaits, & de tous des-
pens, dommages & intersts. FAIT ce 29.
Decembre 1649.

Signé D'AVBRAY.

Faint, illegible text, possibly bleed-through from the reverse side of the page. The text is mirrored and difficult to decipher.

Signed DAY RAY.

1111

Phylloscopus

LAK (97) / 2506

15/10

Large

wide

Long Searcher

12

